



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 23 MAI 2023 - N° 2023/54

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mai 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2<sup>ème</sup> session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 17 mai 2023

Date affichage : 24 mai 2023

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Nathalie CHATEFAU

Etaient excusés : Annie CHARRASSIER, Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER et Gaëtan BUREAU

Etaient absents : Olivier CHARRON, Marc LIONARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Claire RAMBEAU-LEGER

OBJET : Location salle polyvalente – Country Plaisirs

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal de la demande formulée par une association de La Clotte « Country Plaisirs » d'utiliser la salle polyvalente de Montguyon pour organiser des cours deux fois par semaine.

Il demande donc de fixer un tarif annuel de location au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité de :

- **D'ACCEPTER** que l'association « Country Plaisirs » utilise la salle polyvalente ou une autre salle selon les disponibilités,
- **DE FIXER** le tarif annuel de location à 350 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour organiser ses cours deux fois par semaine,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités et signatures relatives à cette location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

